



LES CLASSES DÉFENSE ET SÉCURITÉ GLOBALE



Dans notre dernier numéro nous relations l'exemple d'actions de partenariat Défense – Éducation mettant en scène des classes de Défense et de Sécurité Globale. Mais qu'est-ce qui se cache derrière ce vocable attribué à des classes de collège ou de lycée d'enseignement général qui ne sont pas forcément spécialisées dans les problèmes de défense ?

Nous nous proposons de montrer brièvement quelques principes qui régissent ce dispositif.

Initié en 2005 dans l'académie de Nice, à titre expérimental, le dispositif s'est ensuite développé selon un processus issu du « Plan Egalité des Chances » élaboré par le ministère de la Défense. A côté des autres dispositifs prévus dans ce plan tels les cadets de la défense, les périodes militaires d'initiation ou le réseau des Réservistes Locaux à la Jeunesse et à la Citoyenneté, celui-ci s'inscrit dans le parcours de citoyenneté.

Comment créer une classe de défense et de sécurité globale ?

Tout commence par la conception d'un projet pédagogique interdisciplinaire au sein d'un établissement scolaire, sur le thème de la défense et de la sécurité. Ensuite l'établissement contacte le Délégué Militaire Départemental pour préciser le projet et trouver une unité militaire susceptible d'être le partenaire défense.

Cette recherche peut être menée directement en faisant appel à une unité présente dans le département ou en se faisant aider par la zone de défense et de sécurité ou par la direction du service national et de la jeunesse.

Une fois l'unité trouvée, le projet est affiné avec celle-ci et débouche sur la signature d'une convention de partenariat. Cette convention doit être validée par les services départementaux de l'éducation nationale et le conseil d'administration de l'établissement scolaire.

Il est précisé que le volume horaire consacré au projet doit être compris dans la dotation annuelle de l'établissement. De même les moyens financiers éventuellement nécessaires, notamment pour les déplacements, doivent être pris sur le budget de fonctionnement. Il peut néanmoins être fait appel aux collectivités territoriales ou à des mécénats.



Les CDSG s'adressent prioritairement aux établissements situés dans le réseau d'éducation prioritaire ou en zone rurale sans pour autant exclure les autres établissements. Elles offrent l'opportunité de compléter les programmes scolaires par l'acquisition de connaissances et de compétences concrètes. Grâce au partage d'expérience qui résulte de la rencontre avec des militaires d'active ou de réserve, elles forment une étape essentielle pour les élèves concernés dans leur formation de futurs citoyens.

SOMMAIRE :

- 1 Les Classes de Défense et Sécurité Globale (CDSG)
- 2 – 3 Dossier Barkhane (1)
- 4 L'armée de l'Air s'entraîne
- 5 Littérature militaire – Informations pratiques

Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY

DOSSIER BARKHANE (1)

Périodiquement, l'actualité nous rappelle amèrement que la France mène une guerre en Afrique. Depuis 2014 nos soldats sont engagés dans l'opération de nom de code BARKHANE pour combattre les forces djihadistes dans une vaste zone dite sahélo-saharienne. Nous nous proposons de faire un point de situation au travers d'un dossier en trois parties. Vous pourrez lire ce mois-ci le premier chapitre consacré à l'action et aux moyens déployés par la France. Dans les prochains numéros nous étudierons les états concernés, pour terminer par les évolutions possibles dans les mois ou les années à venir.



Chapitre 1. L'action de la France, les moyens déployés.

La France est présente au Mali depuis janvier 2013 (opération Serval, devenue Barkhane en 2014), pour éviter que Bamako ne soit prise par une colonne de djihadistes, puis pour maintenir un minimum de stabilité au Sahel et lutter contre les forces qui utilisent le terrorisme comme principal moyen de combat. Actuellement dans l'ensemble des groupes islamistes armés (GIA) on distingue les entités suivantes : Al-Qaïda au Maghreb islamique et affiliés, Affiliés de l'Etat islamique, Boko Haram, Etat islamique dans le Grand Sahara avec ses affiliés et Etat islamique en Afrique de l'Ouest. Au Mali et au Burkina Faso, des attaques répétées rappellent les tensions qui agitent le Sahel. La menace djihadiste risque de s'étendre à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. La situation soulève la question de l'efficacité des interventions étrangères, alors qu'une « coalition pour le Sahel » a été lancée en janvier 2020.

La France lors du congrès de Pau (janvier 2020) a cherché à améliorer l'efficacité de l'ensemble des efforts des pays participants en dressant une analyse des opérations en cours (bilans et perspectives). Le sommet de N'Djamena des 15 et 16 février 2021 permet de dresser le tableau détaillé de la situation actuelle et de recentrer les participations en vue d'améliorer les résultats globaux et les programmes des objectifs à atteindre.

Les unités françaises participant à l'opération Barkhane (contribution à la lutte contre les Groupes Armés Terroristes (GAT) en collaboration avec des forces internationales sur une zone étendue à 5 états de la bande sahélo-saharienne : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Burkina-Faso formant le « G5S ») sont actuellement régulièrement agressées et endeuillées (en une semaine 5 décès et plusieurs blessés).

Lieutenant-colonel (H) Christian LAMOUR

DOSSIER BARKHANE (1)



Les effectifs actuels sont de 5100 personnes et suscitent des commentaires divers dans certaines sphères politiques d'influence. La répartition des forces est la suivante : 3 PAP (Point d'Appui Permanent) situés à Gao, Niamey, N'Djamena et 8 BAT (Base Avancée Temporaire) situées à Abéché, Faya-Largeau, Aguelal, Tessalit, Kidal, Tombouctou, Gossi, Ménaka .

Les attaques prouvent qu'en dépit des moyens militaires supplémentaires et l'offensive menée depuis un an, la sécurité n'est pas encore établie au Sahel. L'ennemi principal déclaré EIGS (Etat Islamique au Grand Sahara) est rejoint par une filiale d'Al-Qaïda au Sahel qui revendique l'une des dernières attaques.

Le maréchal des logis Yvonne Huynh et le brigadier Loïc Risser du 2^e Régiment de Hussards ont été tués au Mali ; à noter que le maréchal des logis, originaire des Yvelines, a été inhumé dans le carré militaire du cimetière des Gonards à Versailles.

Actuellement, les objectifs définis par l'Union européenne et le G5S sont les suivants :

- 1° proposer une réponse intégrée solide aux défis sécuritaires en particulier à la menace terroriste
- 2° trouver des solutions politiques aux revendications locales et conflits exploités par les groupes terroristes
- 3° répondre aux causes profondes du conflit, aux défis sécuritaires et de développement durable, ainsi qu'aux aspirations des populations à un développement socio-économique inclusif
- 4° soutenir les efforts en matière de gestion des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique
- 5° préserver et promouvoir une coopération constructive et approfondie dans le domaine des migrations
- 6° améliorer et renforcer la coordination et les synergies entre les différents acteurs et les différentes initiatives dans l'atteinte des objectifs communs.

Les prérogatives de la Coalition pour le Sahel font écho à cette volonté affichée lors du sommet UE-G5S : la lutte contre le terrorisme, l'amélioration des capacités militaires des états du G5S, l'aide au redéploiement de l'Etat et des administrations dans les zones délaissées, et enfin, l'aide au développement. L'action est essentiellement tournée vers la zone des trois frontières par le biais de la FC (Force Conjointe) appuyée par la force Barkhane, les forces des états africains (MINUSMA) et par la force fournie par l'UE, Task Force Takuba, sous le commandement de Barkhane, avec des forces spéciales belges, danoises, estoniennes, françaises, hollandaises, portugaises, et peut être suédoises. Cette TFT sera totalement opérationnelle en 2021 et pourrait aligner 400 hommes.



Les problèmes et les difficultés sont tels que les vrais bilans du G5S animé par la Coalition pour le Sahel ne pourront être dressés que d'ici 2 à 5 ans. La vraie période test a débuté et a duré jusqu'en mars 2021. L'instabilité du soutien américain représente une difficulté supplémentaire dans un contexte où le conflit est lui-même fragmenté en de multiples affrontements de guerres civiles larvées : qui est l'ennemi ?

à suivre dans le prochain numéro

Lieutenant-colonel (H) Christian LAMOUR

L'ARMÉE DE L'AIR A L'ENTRAÎNEMENT



Du 20 janvier au 5 février 2021 l'armée de l'Air et de l'Espace a organisé un exercice de portée internationale de nom de code Skyros sous le commandement de l'état-major des armées. L'objectif de cette mission était de démontrer les capacités opérationnelles de l'armée de l'Air et de l'Espace surtout dans un contexte de guerre lointaine, de compléter la formation des équipages et de nourrir des liens avec les pays d'accueil. Axé sur le combat de haute intensité, l'exercice a débuté par l'envol à partir de la base de Djibouti d'un premier A400M Atlas à destination de la base aérienne de Jodhpur en Inde, soit plus de 14 000 kilomètres,

le 19 janvier 2021, pour assurer le transport de 15 tonnes de fret.

En même temps différents avions ont assuré le déploiement d'environ 170 aviateurs. Le 20 janvier 2021, 24 h après, au départ de la base de la corne de l'Afrique quatre Rafale et un A330 Phénix décollent en direction de l'Inde. Ces derniers seront suivis par un A400M en charge de l'aérotransport de l'échelon lourd.

Tout le dispositif séjourne en Inde jusqu'au 24 janvier 2021 puis fait escale aux Emirats Arabes Unis, en Egypte et en Grèce cumulant ainsi 144 heures de vol sur Rafale, 50 heures sur A400M et 40 heures sur l'A330 Phénix. Les aviateurs ont ainsi pu s'exercer et surtout partager leur expérience avec les Armées partenaires.

Organisée dans le respect des directives gouvernementales liées à la lutte contre la COVID 19, la mission Skyros a été primordiale pour le maintien des compétences et des savoir-faire techniques des personnels de l'armée de l'Air qui ont participé à l'exercice. Elle s'inscrit également dans la stratégie de défense française en zone Indopacifique. Cette tournée a permis également de renforcer le développement d'une coopération forte avec chacun des cinq états participants, explique le général Laurent LHERBETTE chef de la mission.



Rafale en vol

Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE

CÉRÉMONIES MÉMORIELLES A VERSAILLES EN MARS

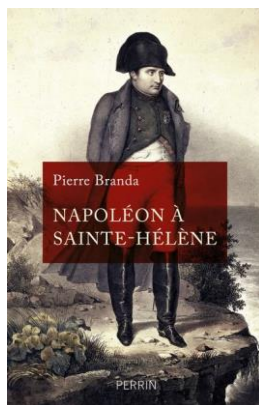
En 2020 la plupart des cérémonies mémorielles ont été annulées. En 2021 le protocole s'est assoupli, quelques dates seront célébrées avec les principales autorités concernées mais sans public. Au mois de mars, à Versailles, deux cérémonies ont eu lieu.

Depuis 2019 a été instaurée une journée nationale d'hommage aux victimes des actions terroristes qui ont touché la France depuis 1970. La date retenue pour garder la mémoire de ces douloureux événements est celle du 11 mars qui coïncide avec la journée européenne de commémoration des attaques terroristes perpétrées dans le monde, choisie en souvenir de l'attentat du 11 mars 2004 à la gare d'Atocha à Madrid. Cette cérémonie s'est déroulée dans la cour d'honneur de la préfecture, présidée par Jean-Jacques BROT préfet des Yvelines qui, dans son allocution a évoqué les victimes yvelinoises en 2012, 2016, sans oublier le dernier attentat qui a fauché un professeur de collège à Conflans Sainte Honorine fin 2020.

La deuxième commémoration est la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. Cette date correspond à l'anniversaire de la signature des accords d'Evian le 19 mars 1962, prélude à la fin des hostilités. Cette cérémonie s'est déroulée au monument aux morts de Versailles selon un protocole très contraint sous l'égide de Jehanne BENSEDIRA sous-préfet, secrétaire-général-adjoint de la préfecture des Yvelines, et du commissaire général hors classe (2S) Jean-Pierre LARROCHE de ROUSANE adjoint au maire de Versailles.

Lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

Littérature militaire - Publications



« Napoléon à Sainte-Hélène »
Pierre Branda

Avec cette année du bicentenaire de la mort de Napoléon beaucoup d'événements sont là pour retracer l'histoire de l'illustre général. Nous connaissons peut-être moins la dernière partie de son épopée. Pierre Branda retrace ici des aspects souvent inédits de la vie de Napoléon à Sainte-Hélène où il a passé ses dernières années, sous un régime de liberté à horizon limité, nous dirions aujourd'hui « confiné ».

Ed. Perrin 480 p 27 €



« La Gendarmerie dans l'état »
Xavier Latour

La gendarmerie occupe une place particulière dans le fonctionnement du pays. C'est ce positionnement dans les institutions qui est détaillé au travers de contributions diverses réunies par l'auteur dans cet ouvrage qui insiste sur les relations avec les maires dans un souci de maintien d'une proximité avec les territoires.

Ed. L'Harmattan 192 p 19,50 €

Informations pratiques

Revue disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine

ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenirDates à ne pas oublier :

- En raison de la crise sanitaire les différentes cérémonies mémorielles sont annulées ou se déroulent à huis clos.

Expositions :

Espérons une prochaine réouverture des lieux de culture, notamment ceux de la Défense. En attendant vous pouvez consulter les sites du musée de l'Armée ou du Service Historique de Défense.

○ **Napoléon n'est plus**

Les grands sujets qui entourent la mort de Napoléon
De 10h à 18h

Du mercredi 31 mars au dimanche 19 septembre
Musée de l'Armée – Hôtel des Invalides – Paris
Tarif plein 14€

○ **Expositions virtuelles du SHD**

En attendant la réouverture des lieux de culture le Service Historique de Défense met à disposition deux expositions virtuelles:

- Velez-Meluga, bataille franco-espagnole en 1704, assez méconnue, livrée par la flotte française en Méditerranée au cours de la dernière guerre de Louis XIV qui aboutira au Traité d'Utrecht en 1713.

- Trésors d'archives, 9 trésors à découvrir, illustrés par de nombreuses vidéos.

N'hésitez pas à visiter ces expositions sur le site du SHD.

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex

Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

CICODE : dmd78-cicode.contact.fct@def.gouv.fr

Objet : CICODE

Tel Permanence : 01 30 97 53 87 Lundi 9H00/16H00

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)

Caserne d'Artois

9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre, Air et Marine

7 rue des Chantiers - 78000 Versailles

Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :

121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS

Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :

Caserne d'Artois

9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles

Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18

Adresse postale : GSBdD Versailles

Etablissement du Service National Île de France

CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Association des Officiers de Réserve et des Réservistes des Yvelines (AORY)

39 rue des Chantiers – 78000 VERSAILLES

Site web : www.aor78.com

Site d'information soutien aux soldats : www.asafrance.fr